

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : DEVENEZ CONSEILLER DE QUARTIER !

Vous avez des idées, des projets d'intérêt général, vous souhaitez participer à l'amélioration de votre quartier ? La ville de Nouméa vous invite à présenter votre candidature pour devenir conseiller des quartiers en 2023 et 2024 !



La ville de Nouméa offre la possibilité à chacun de s'impliquer dans la vie de sa commune, et permet aux habitants de devenir acteurs de l'amélioration de la vie des quartiers. Tous les deux ans, elle renouvelle les conseillers des cinq conseils des quartiers de Nouméa, au sein desquels sont représentés les 37 quartiers de Nouméa. Pour le financement des projets d'investissement portés par ces conseils, la Ville dédie chaque année une enveloppe financière de près de 80 millions de francs.

Les conseils de quartiers sont des espaces d'échanges, de rencontres qui permettent de réunir à la fois élus et citoyens mais aussi un lieu où chacun peut porter des projets d'intérêt général pour améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale.

S'engager comme conseiller de quartier, c'est pouvoir être mieux informé, vous impliquer dans des projets de proximité pour améliorer la vie quotidienne de votre quartier et de participer à une aventure humaine conviviale au service de l'intérêt général.

Malgré une mandature touchée par la crise sanitaire, les conseillers des quartiers de Nouméa 2020-2022 ont déjà proposé plus de 50 projets pour améliorer le cadre de vie des quartiers de Nouméa.

LES CONSEILS DES QUARTIERS

Les Conseils des quartiers sont des instances participatives composées d'habitants volontaires et bénévoles issus des 37 quartiers de Nouméa. Ce sont aussi des lieux de rencontre avec les habitants et les associations locales pour échanger sur des sujets d'intérêt général, proposer des solutions et des projets pour améliorer la vie du quartier, dialoguer avec les élus du secteur, découvrir les projets et l'actualité municipale et mieux comprendre le fonctionnement de la mairie. Les membres du conseil des quartiers sont désignés pour une durée de 2 ans.

LE RÔLE DU CONSEILLER DE QUARTIER

En tant que conseiller des quartiers et représentant des habitants de votre quartier, vous prendrez part aux réunions du conseil (3 par an), vous participerez aux groupes de travail, vous échangerez avec les habitants de votre quartier, vous contribuerez à améliorer la vie de votre quartier en proposant des projets d'intérêt général innovants. Sécurité, aménagements urbains, équipements de proximité, environnement, jeunesse, solidarités, animation, culture, tous les sujets du "construire ou vivre ensemble" entrant dans le champ de compétences de la mairie peuvent être abordés par les conseils des quartiers.

Devenez force de proposition ! Vous pourrez collectivement faire des propositions, prendre des initiatives et soumettre des idées de projets pour améliorer votre quartier. Pour cela, vous bénéficiez d'un budget annuel d'investissement et de l'accompagnement des élus et des services municipaux.

Dynamisez votre quartier ! Grâce au conseil des quartiers, vous allez faire de nouvelles rencontres, mobiliser vos proches et vos voisins, mais aussi les associations et les acteurs de terrain, organiser et/ou participer à des moments conviviaux et des événements qui favorisent le mieux vivre ensemble. Vous serez un relai de terrain efficace auprès des élus et le porte-parole des habitants de votre quartier.

COMMENT CANDIDATER ?

Un appel à volontaires est lancé du **5 septembre au 15 octobre 2022**.

Pour présenter sa candidature, il faut être âgé(e) d'au moins 18 ans et résider dans un quartier de Nouméa (propriétaire ou locataire)

La participation au conseil des quartiers est bénévole, volontaire et individuelle.

Inscriptions :

- Soit directement en ligne sur le site internet de la ville de Nouméa, rubrique démocratie participative : www.noumea.nc/candidature_conseil_quartiers
- Soit en remplissant le formulaire papier disponible dans les Espaces Municipaux de quartier, au sein du Proxibus et structures municipales et en l'envoyant à democratie.participative@ville-noumea.nc

Renseignements complémentaires : 27 98 50.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- **37 quartiers** à Nouméa
- **5 secteurs** : Est, Nord, Nord-Est, Ouest et Sud
- **5 conseils de quartier**, un par secteur, qui se réunissent trois fois par an
- **30 conseillers par secteur**
- **150 conseillers de quartier**
- **1 réunion plénière** par an
- **80 millions de francs** par an d'investissement, dédiés aux projets des conseils des quartiers (sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif).